

# CFDT – Lettre d'informations

## Février 2022

### \*\*\* CE QU'IL FAUT RETENIR \*\*\*

- **Le Télétravail** : Les avenants sont arrivés (enfin!), le télétravail encadré commence
- **Intéressement/Participation** : Un niveau élevé est attendu
- **Salariés en situation de handicap** : Un très bon accord mais une mise en application difficile



### Télétravail – Mise en place du télétravail encadré

La mise en place du télétravail encadré conformément aux accords est active depuis le 1<sup>er</sup> mars.

Pour rappel, vous pouvez choisir parmi les deux formules suivantes :

- Formule 1 : rythme de 22 jours maximum de télétravail par année civile et par salarié
- Formule 2 : rythme de 1 jour de télétravail par semaine, plus 30 jours à utiliser de manière annuelle

Si vous êtes de retour d'une absence de longue durée (maternité, maladie, etc.), rien ne s'oppose à ce que vous demandiez le télétravail.

A noter que pour le mois de mars uniquement, même si vous ne faites pas de télétravail de manière régulière, il vous est possible de bénéficier d'un jour occasionnel par semaine.

N'hésitez pas à remonter à vos élus **CFDT** toute question liée à ce sujet.

### Télétravail – Cas particuliers des frontaliers

Soucieux de vous apporter le maximum d'informations pertinentes, les élus **CFDT** se sont renseignés sur les **conditions de télétravail pour les salariés frontaliers**.

Or donc, si votre domicile se situe en zone frontalière vous pouvez également souhaiter bénéficier du télétravail. Dans ce cas, si vous êtes en télétravail à partir de l'étranger, vous êtes imposable dans le pays de résidence. Il vous faudra alors remplir deux déclarations, l'une en France et la seconde dans le pays où se situe votre domicile.

### Astreintes de crise

La mise en place d'astreintes de crise est évoquée depuis plusieurs CSE. À ce jour, la liste des équipes impactées par la mise en place de cette astreinte de crise n'est pas encore définitivement établie. Un plan de recrutement important a d'ores et déjà démarré pour répondre au besoin.

L'objectif est toujours loin d'être prêt pour septembre 2022. La **CFDT** sera vigilante à ce que l'ensemble des aspects RH soit abordé.

### Intéressement / Participation

Les résultats du groupe sont excellents, présageant un niveau de participation/intéressement particulièrement bon. Afin de vous aider à définir sur quels supports positionner votre épargne, l'entreprise va mettre à disposition un service en ligne de conseil en investissement. Sur la base d'un questionnaire, cet outil, nommé Robo-Advisor, déterminera votre profil d'investisseur et vous aidera à vous positionner sur les bons supports.

## Salariés en situation de handicap et salariés proches aidants

---

Les élus **CFDT** se félicitent du travail effectué et de l'accord groupe déposé en décembre 2021 en faveur des salariés en situation de handicap et des salariés proches aidants.

L'objectif est d'atteindre d'ici 3 ans un taux d'emploi global de 6%, qui est, nous le rappelons, une obligation inscrite dans les textes de loi et ce, depuis plusieurs années.

Pour ce faire, le groupe appliquera une stratégie d'embauche de 600 personnes en situation de handicap (dont 100 alternants et 90 stagiaires) et développera des partenariats externes ; il favorisera aussi la rencontre entre les salariés et les personnes en situation de handicap en recherche d'emploi.

**Pour les réponses à vos questions, la patience s'impose :** La direction peine à mettre en place les procédures nécessaires pour les éventuels bénéficiaires et, avant tout, la procédure pour se déclarer comme bénéficiaire.

## Une entreprise à mission, c'est bien, une entreprise qui agit, c'est mieux

---

### Le Crédit Mutuel s'est défini comme première banque entreprise à mission.

En janvier, le CMAF a dévoilé son projet sociétal et environnemental pour une société plus durable et plus solidaire. Il s'articule autour de 14 preuves – engagements concrets à atteindre d'ici fin 2022 – pour améliorer l'impact du groupe mutualiste sur l'environnement qui l'entoure. Pourtant, force est de constater que sur le plan environnemental, **peu de choses vont dans le sens des engagements pris.**

Un comité de mission, présidé par Madame Fleur PELLERIN est chargé de s'assurer que l'entreprise met en place les moyens, la gouvernance et l'ambition nécessaires pour atteindre ses objectifs.

**Espérons que l'arrivée de l'ancienne ministre déléguée aux PME, à l'innovation et à l'économie numérique fera de ce sujet autre chose que de la poudre aux yeux.**

## Egalité Homme/Femme

---

« Comme tous les ans nous avons un score de 88 sur 100 » : 0 point sur 10 concernant la présence d'une femme dans les 10 plus grosses rémunérations, et une perte de 2 points pour un écart de rémunération entre les femmes et les hommes. Espérons que les engagements pris par la direction du groupe et l'accord signé par la **CFDT** suffiront à réduire significativement les écarts.

## Un nouvel Entretien Professionnel avec de nouvelles fiches métiers...

---

Après une présentation des grands principes en décembre 2021, les élus **CFDT** découvrent les nouvelles fiches métier sous PIXIS sans aucune autre information.

N'hésitez pas à consulter la vôtre et à nous faire un retour.

## Vous avez des questions ? la CFDT est à votre disposition

---

Quel que soit le sujet, si vous avez besoin de précisions, nous pouvons vous répondre. N'hésitez pas à nous joindre à l'adresse [cfdt.eidp@gmail.com](mailto:cfdt.eidp@gmail.com).

La  se bat chaque jour pour améliorer votre quotidien !

### Vos élus et représentants au CSE EI-EID-EIP

Jean-Yves CROS - Florise BARBARIN - Jérôme LE DÉAUT - Françoise MARZELLIÈRE  
Dinh Khôi NGUYEN - Pascaline VEREILLE - Éric BAUDUIN - Agnès SCHWAEDERLÉ  
Thierry HUBLET - Aline LEPLAT - Tan Trieu HO - Mondher SOLTANI

Éric ÉTALON - Mickaël LE ROUVILLOIS - Carlos CARVALHO - Isabelle DEBERGH - Philippe LECLERCQ  
Hervé ROCHOTTE - Jean-Louis MALYCHA - Benoit MALOT - Marie-Paule PETIT